



[Vol. 23, No. 1 \(avril 1995\)](#)

Pour une véritable politique environnementale sud-africaine

par Andrea Weiss en Afrique du Sud

À l'hiver de 1994, un déversement de pétrole au large de Cape Town, en Afrique du Sud, met en péril des colonies reproductrices de pingouins du Cap, une espèce menacée. Presque au même moment, dans Cape Flats, zone jugée marécageuse mais... habitable sous l'apartheid, en dépit de sa vulnérabilité aux éléments, des centaines de cabanes sont inondées par suite de pluies diluviennes.

La première catastrophe fait alors la manchette internationale et les volontaires - surtout des Blancs - se précipitent pour soigner les oiseaux enduits de pétrole. La seconde passe quasi inaperçue si ce n'est de l'intervention de la Croix-Rouge qui assure les opérations de secours pour venir en aide aux habitants. Les deux incidents ont généré des débats houleux : dans une perspective environnementale, les espèces menacées comptent-elles plus que les êtres humains ?

Cette question trouve une réponse dans une mission en faveur de l'environnement international qui a tenté de rétablir l'être humain au coeur de l'équation environnementale en Afrique du Sud. Principalement financée par l'ACDI mais dirigée par le CRDI, la mission a obtenu le parrainage du Congrès national africain (ANC) et d'autres organisations nationales. Les membres de la mission - sud-africains aussi bien que canadiens, indiens, malaisiens, ougandais et zimbabwéens - ont parcouru toute l'Afrique du Sud en février 1994 pour rassembler l'information nécessaire à l'élaboration des politiques publiques requises par l'énorme tâche de reconstruction et de développement qui attend ce pays.

L'exercice porte à conclure que, à défaut d'une intervention massive pour redresser la situation environnementale désastreuse issue de l'apartheid, tous les efforts de l'Afrique du Sud pour corriger les torts du passé seraient absolument vains. Prenant la parole à l'occasion de la diffusion du rapport de la mission en septembre dernier à Cape Town, Anne Whyte, chef de la mission, déclarait que « la reconstruction et le développement en Afrique du Sud ne réussiront que si l'on incorpore les considérations environnementales dans toutes les politiques sectorielles et dans tous les programmes de recherche économique, sans oublier le commerce international et la concurrence mondiale ».

Whyte, directrice générale de la Division de l'environnement et des richesses naturelles du CRDI, a noté que, pour chiffrer la richesse nationale et la comparer à la dette nationale, on doit aussi tenir compte de la distance que les femmes parcourent pour amasser du bois, des maladies diarrhéiques dont souffrent les enfants à la campagne à cause de l'eau insalubre, de la disparition du poisson, des déséquilibres dans l'attribution des sources d'eau et des dangers causés par les déchets toxiques auxquels les citoyens sont exposés.

Comme le signale la mission, les effets de la dégradation environnementale ne sont pas ressentis de la même manière par tous les Sud-Africains : « Les coûts écologiques que doit payer la société sont presque toujours supportés par ceux qui sont le moins en mesure de les assumer les plus démunis. L'altération du milieu est donc ainsi une expression ostensible des inégalités sociales. »

La mission a noté l'absence, dans le passé, de toute participation publique à la formulation des politiques environnementales. Dans une recommandation qu'il fait, l'un des membres, Chris Albertyn, insiste sur la nécessité d'établir des structures de participation au niveau des décisions de l'État.

Le ministre de l'Environnement Dawie de Villiers, un des rares élus du Parti national nommés au gouvernement, a manifesté sa « circonspection » à l'idée de créer trop de nouvelles structures. Or, cette position va à l'encontre de l'une des principales recommandations de la mission qui propose de renforcer l'actuel ministère de l'Environnement et d'impliquer la société civile dans les efforts de surveillance du milieu.

La participation des simples citoyens aux efforts de la mission a fait l'objet des éloges du ministre des Eaux et Forêts, Kader Asmal, qui a apprécié la démarche, tout à fait inédite en Afrique du Sud, de consultations populaires pour connaître les perceptions du public face aux problèmes environnementaux.

L'une des principales recommandations de la mission est justement d'encourager une participation accrue du public en créant des tribunes consultatives provinciales et nationales sur l'environnement où pourraient s'exprimer les milieux d'affaires, les groupes civiques, les syndicats et les ONG. Ces tribunes remplaceraient l'actuel Conseil de l'environnement.

La mission propose également la désignation d'un Commissaire pour l'environnement dont les fonctions seraient analogues à celles d'un défenseur du citoyen ; il opérerait à partir des bureaux de la présidence et soumettrait chaque année un rapport au Parlement. Cette même recommandation suggère aussi que l'on crée un organisme unique, l'Agence de surveillance et d'évaluation de l'environnement, pour surveiller l'application des normes environnementales et collaborer avec l'industrie et les collectivités locales. Les pouvoirs en matière environnementale sont actuellement répartis entre une multitude de ministères ; l'un d'eux est responsable de l'eau qui coule dans le lit d'une rivière, un autre des berges, un troisième de la qualité de l'air qui l'entoure.

Le pays ne peut plus se permettre un tel manque de coordination alors que les problèmes sont si urgents : « Ce que nous avons vu de nos propres yeux et que nous avons entendu de la bouche des experts sud-africains eux-mêmes », note la mission, « nous a convaincus que la marge de manoeuvre environnementale a déjà été réduite à sa plus simple expression. »

Le message ne laisse aucun doute. Soit que l'Afrique du Sud se tourne résolument vers la croissance économique écologiquement viable, soit qu'elle choisisse la voie de la destruction environnementale, alors même que se fait sentir de plus en plus la pression de tous ceux qui réclament terres, logements et emplois. Aux yeux de la mission, la démarche à suivre est parfaitement claire. On ne peut qu'espérer que la nouvelle Afrique du Sud soit à l'écoute.

L'héritage environnemental de l'apartheid

Il y a près de 20 ans déjà, Grissel Masiza arrivait à Cape Town pour y chercher du travail. Elle abandonnait son lieu de naissance à Cofimvaba dans le Transkei, foyer tribal sur la côte orientale du Cap. Son mari qui l'avait devancée était déjà mort des suites de difficultés pulmonaires ressenties lorsqu'il travaillait dans une usine de transformation du poisson.

À l'époque, les populations africaines n'étaient pas bienvenues dans le district occidental du Cap. Les femmes, surtout, ne bénéficiaient pas de la sécurité de résidence à cause des lois qui tenaient les Africains à l'écart de la ville, obligeant la plupart d'entre eux à mener une existence de survie sur le 13 % du territoire rural qui leur était alloué.

Née dans une famille de sept enfants, dont trois morts en bas âge, Grissel a passé son enfance à surveiller les moutons et les chèvres ; elle a quand même réussi à faire sept années d'école. Sa famille pratiquait une agriculture de subsistance et sa mère se faisait un supplément en vendant les nattes et les paniers qu'elle tressait.

La population du Transkei était confrontée à une diminution des sources d'eau, à l'érosion croissante du sol et à la disparition progressive des pâturages : « De plus en plus de gens arrivaient, mais il n'y avait nulle place où s'installer », raconte Grissel.

À la ville, les choses n'étaient vraiment plus reluisantes et Grissel avait dû coucher un temps sur une dalle de ciment dans un gîte pour femmes. Mais au moins il y avait du travail ! « Au bout d'un moment », raconte-t-elle, « j'ai entendu parler d'un endroit appelé Crossroads où je me suis rendue pour me créer un chez-moi. » Il s'agissait d'un abri de plastique que Grissel a dû abandonner en 1986 lors d'une explosion de violence politique.

Elle a depuis aménagé sur le Site B, à Khayelitsha. C'est une sorte de bidonville aux dimensions tentaculaires où logent plus d'un million d'habitants. Grissel s'est bâti une cabane de tôle ondulée où l'eau est fournie ; la toilette est à l'extérieur. Elle partage le logis avec son fils, un petit-fils, un neveu et une fillette qu'on a envoyée à la ville pour l'inscrire à l'école.

À 58 ans, Grissel garde des enfants à plein temps dans une banlieue verdoyante où elle doit se rendre en train. Résignée, elle espère un jour rentrer au Transkei pour y prendre sa retraite. Elle souhaite que, d'ici là, on fasse quelque chose au sujet de la saleté des rues, de l'absence d'arbres et des inondations que subit sa cabane à la saison humide.

Grissel n'avait jamais même entendu le mot « environnement » avant l'entrevue. Son histoire illustre pourtant bien les préoccupations environnementales des simples citoyens sud-africains.

Disponible d'Éditions du CRDI

[Building a New South Africa](#). Une série de 4 volumes (le rapport intégral de la mission environnementale se trouve à volume IV).

Les lecteurs peuvent reproduire les articles et les photographies du *CRDI Explore* à la condition de mentionner les auteurs et la source.

ISSN 0315-9981. Le *CRDI Explore* est répertorié dans le Canadian Magazine Index.

- [Comment s'abonner](#)
- [De retour au Magazine *CRDI Explore*](#)
- [De retour au site du CRDI](#)

Copyright © Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada

Faites parvenir vos commentaires à la [rédaction d'Explore](#).